



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Montreuil le 18 septembre 2013

**A Sébastien SIRH**  
**Secrétaire général du SNUipp**

Cher camarade,

Nous vous écrivons car comme nous l'avions prévu la mise en œuvre du décret du 24 janvier depuis le 1<sup>er</sup> septembre, contre lequel nous avons ensemble voté au CSE, crée une situation de chaos dans les écoles.

Le 12 février dernier les enseignants étaient massivement en grève et ont manifesté à l'appel de la FNEC-FP-FO, du SNUipp, de la FERC-CGT et de SUD Education pour exiger l'abrogation du décret du 24 janvier 2013 modifiant les rythmes scolaires.

La mise oeuvre du décret conduit déjà à une remise en cause de nos garanties statutaires, à une dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves et à un désordre généralisé dans les écoles qui confirme pleinement l'exigence d'abrogation.

A Paris, pour répondre à l'exaspération des enseignants confrontés aux multiples problèmes, nos organisations se sont rencontrées pour appeler à des assemblées des enseignants « *pour dégager les voies et moyens pour en obtenir sa suspension* »

Nous vous proposons donc de nous rencontrer rapidement pour en discuter.

Cordialement

**Norbert Trichard**  
**Secrétaire général**